



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Stefanie de Borba, responsable médias, media@liguecancer.ch
Ligne directe 031 389 93 31
Date Berne, le 10 décembre 2024

Rapport sanitaire sur le cancer 2024

Risque de seconde tumeur : des offres de suivi adaptées sont nécessaires

Publiée ce jour, la première édition du Rapport sanitaire de l'Organe national d'enregistrement du cancer (ONEC) révèle que des dizaines d'années après le premier diagnostic, les personnes concernées présentaient toujours un risque accru de développer une seconde tumeur. Ce constat a un impact sur les soins oncologiques dans notre pays. Les jeunes patientes et patients ont notamment besoin d'une offre ciblée de suivi médical.

Dans un rapport commun, le premier du genre, l'Organe national d'enregistrement du cancer (ONEC) et le Registre du cancer de l'enfant ont analysé le risque de développer une seconde tumeur primitive. Se fondant sur un panel de données couvrant près d'une trentaine d'années, le rapport démontre que les personnes concernées présentaient un risque tumoral plus important par rapport aux personnes qui n'avaient jamais été malades d'un cancer.

Risque inégal en fonction de la personne

Au demeurant, le risque de seconde tumeur primitive varie en fonction de l'âge et du traitement de la première tumeur. Le risque est notablement plus marqué chez les jeunes patientes et patients ayant reçu une greffe de cellules souches, une chimiothérapie et / ou une radiothérapie. Le type de cancer joue aussi un rôle décisif : les adultes qui ont souffert d'un cancer lié à l'alcool et à la fumée présentaient également un risque accru de réapparition de la tumeur.

Offres de prévention et de suivi ciblées

« Ces résultats mettent en lumière l'importance d'une évaluation individuelle du risque de seconde tumeur et d'un plan de suivi adapté. Par ailleurs, les personnes concernées ont besoin d'offres ciblées afin d'abaisser le risque de réapparition de la tumeur », souligne Nicolas Sperisen, Spécialiste Cancer Survivorship à la Ligue suisse contre le cancer. À cet égard, la Ligue contre le cancer propose différentes offres aux Cancer Survivors.



« Et même en cas de risque accru, cela ne signifie pas que la personne concernée souffrira inévitablement d'une seconde tumeur », rappelle Nicolas Sperisen.

Le rapport sanitaire de l'ONEC démontre également qu'il serait profitable de renforcer les mesures au profit des groupes à risque de cancers liés à la consommation d'alcool et de tabac.

Davantage d'informations

- [Rapport sanitaire](#) sur le cancer 2024
- [Chiffres actualisés](#) sur le cancer en Suisse
- **Conseil et soutien par** la Ligue contre le cancer : www.liguecancer.ch/cancer-survivor

Un demi-million de personnes touchées en Suisse

Comme le montrent les nouveaux chiffres publiés aujourd'hui par le ONEC et l'Office fédéral de la statistique, 46 500 personnes ont reçu un diagnostic de cancer. Grâce notamment aux progrès de la thérapie, plus de deux tiers sont encore en vie cinq ans après le diagnostic. Au total, selon l'enquête sur la santé de 2022, environ 450 000 personnes vivent en Suisse après un diagnostic de cancer. Outre le risque accru de deuxième tumeur, elles font face à des défis physiques, psychiques, sociaux ou financiers après avoir surmonté un cancer. La Ligue contre le cancer leur offre un soutien et des conseils adaptés.

*La **Ligue contre le cancer** conseille, soutient et informe les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faîtière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons. www.liguecancer.ch*